

COMMUNE DE MAINVILLIERS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Portant sur le projet de Révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Mainvilliers

Par arrêté n°2025AF025, le maire de MAINVILLIERS a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de révision du Plan Local d'Urbanisme. Le présent arrêté sera affiché sur les lieux d'affichages habituels municipaux, notamment à la Mairie, et publié par tout autre procédé en usage dans la commune.

Cette enquête publique se déroulera à la mairie de MAINVILLIERS, Hôtel de ville, Place du marché, 28300 MAINVILLIERS pour une durée de 31 jours du :

lundi 28 avril 2025 au mercredi 28 mai 2025

Monsieur Pascal ROZAIRE, Directeur d'Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique du Cher, et Conciliateur de justice, en retraite désigné par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal Administratif d'Orléans assumera les fonctions de Commissaire enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête :

- A la mairie de MAINVILLIERS sur le registre ouvert à cet effet, aux heures et jours habituels d'ouverture au public, à l'adresse suivante :

Mairie de MAINVILLIERS

Hôtel de ville

Place du marché

28300 MAINVILLIERS

- Via le site internet de la mairie de MAINVILLIERS : <https://www.ville-mainvilliers.fr/>

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de MAINVILLIERS le public les :

- **Lundi 28 avril de 9h00 à 12h00**
- **Vendredi 16 mai de 17h00 à 18h30**
- **Mardi 20 mai de 14h00 à 17h30**
- **Mercredi 28 mai de 14h00 à 17h30**

Toutes observations pourront être formulées et transmises pendant la durée de l'enquête selon les modalités suivantes :

- Par voie postale à l'attention du commissaire enquêteur « Enquête publique relative à la révision du PLU de MAINVILLIERS » à l'adresse suivante : Mairie de MAINVILLIERS, Hôtel de ville, Place du marché, 28300 MAINVILLIERS,
- Par voie écrite dans le registre ou à l'oral lors des permanences tenues par le commissaire enquêteur,
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : mairie@ville-mainvilliers.fr (dans ce cas, noter en objet du courriel « Révision du PLU de Mainvilliers – A l'attention du Commissaire enquêteur » et noter que l'enquête sera close le mercredi 28 mai à 17h30),
- Les observations doivent être dans les mains du commissaire enquêteur le dernier jour avant 17h30, quel que soit le mode de transmission.